

A.S.A. DE LA BAR INFÉRIEURE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DELIBERATIONS N° 1-2018

Date de convocation : 26 janvier 2016

Date de réunion : 21 février 2018

Nombre de voix en exercice : 1.435

Nombre de voix présentes et représentées : 617

L'an deux mille dix-huit, le mercredi 21 février à 14h30, se sont réunis les Membres de l'Association Syndicale Autorisée de la Bar Inférieure en assemblée générale légalement convoqués à la mairie de Hannogne Saint-Martin.

Sous la présidence de Monsieur Hubert FAUCHERON

Etaient présents :

Madame Véronique LEROY
Monsieur Jacky BODSON
Monsieur François CAILLET
Monsieur Jean-Marc DEGLAIRE
Monsieur Hubert FAUCHERON
Monsieur Jean-Michel LEAUX

Etaient absents excusés :

Madame Florence MANSART
Monsieur Hubert LAGRIVE
Monsieur Bruno PINGARD
Monsieur Jean-Pierre RENVOY
Monsieur Patrice HENRIET

Mr Adrien DEMAULJEAN, Conseiller technique Chambre d'Agriculture / UDASA.

ORDRE DU JOUR :

- Compte-rendu d'activités 2016-2017
- Renouvellement des syndicats (groupe 2)
- Actualités en actions à venir
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes, et il remercie la commune d'Hannogne Saint-Martin pour la mise à disposition de la salle.

Il est constaté que le quorum n'est pas atteint.

Conformément à l'article 7 de nos statuts, une seconde assemblée sera organisée dans la demi-heure. Comme indiqué dans la convocation en cas de non quorum en première réunion une seconde sera organisée dans la demi-heure suivante. L'assemblée pourra alors délibérer valablement à la majorité des présents et représentés.

Monsieur FAUCHERON lève la séance à 14h35.

Le Président,

Hubert FAUCHERON